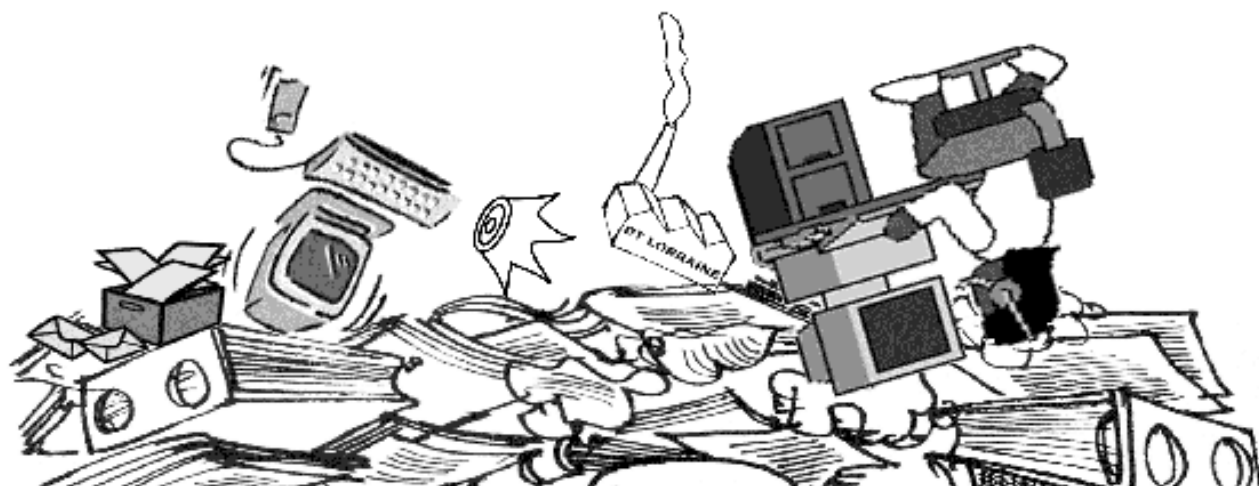
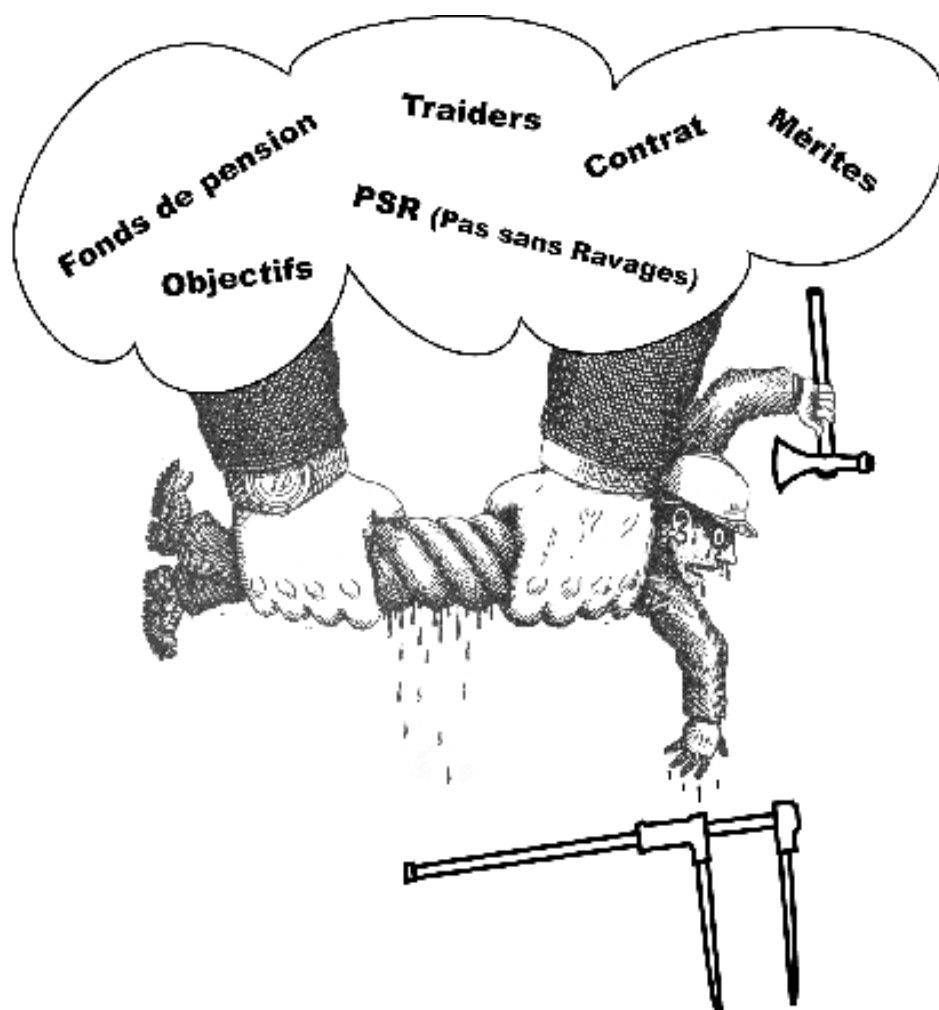




SOMMAIRE

	Page
Editorial	1
Nouveaux dangers au travail	2 - 3 - 4
Complémentaire santé : la DG joue l'assurance privée	5
Economie et biodiversité : les nouvelles perspectives	6 - 7
Gestion durable, long terme et forêt domaniale	8 - 9
Brèves	10 - 11
Taguer les routes du Tour de France	12
Patrons menteurs, patrons voyous à l'ONF	13
Solvay et son partenaire Dalkia veulent du bois	14
La DQ : la démarche quantité	15
PSR : pas sans ravage	16



« Je crois que les institutions bancaires sont plus dangereuses pour nos libertés que les armées. Si les américains laissent les banques privées contrôler la gestion de leur devise, d'abord par l'inflation, puis la déflation, les banques et les sociétés qui croîtront dans leur sillage priveront progressivement les gens de leur propriété jusqu'à ce que leurs propres enfants deviennent des sans-abri et cela sur le continent que leurs pères ont conquis ». (1802)

Thomas JEFFERSON

3ème Président des
Etats-Unis

EDITORIAL

Forestiers en proie au syndrome de Stockholm.

Rien ne nous permet de penser que la presse syndicale est encore lue par les personnels.

Nous savons que l'encadrement « l'étudie » consciencieusement, pour trouver un écho à ses actions de management.

Sinon, pour beaucoup, les lectures syndicales font désormais partie des risques professionnels à éviter. C'est une question de droit de retrait.

Il faut gagner sa vie, bien sûr, payer la maison, les études des enfants. S'investir au-delà est désormais exclu.



A quoi bon songer à la privatisation, à la fin du versement compensateur, à d'autres suppressions de postes, au sien, par exemple, alors que l'essence même du métier, la préservation de la forêt au profit des générations futures est désormais menacée par l'orientation de toutes les activités vers des objectifs mercantiles à court terme.

Nous ne pouvons pas être juges et partie. Ni efficaces avec des frais de structures écrasants. Ni assermentés et commerciaux sans foi ni loi. Ni trahir la confiance accordée. Ce grand écart entre notre éthique et des objectifs honnis est délétère.

Le mirage d'un épanouissement personnel au travail s'est évanoui désormais. La privatisation est-elle redoutée ? Les rumeurs de rachat de l'ONF enflent comme une perspective non seulement crédible mais aussi comme la seule issue possible.

Le choix entre l'entrée dans la sphère privée ou dans la fonction publique territoriale nous sera-t-il donné ? Doit-on se bercer d'illusions ? Plus le pouvoir de décision sera proche des communes, plus les contraintes du court terme et les lubies de certains potentats seront dangereuses pour la forêt et pour nous-mêmes.

Alors penser le moins longtemps et le moins intensément à son travail est désormais un évitement de première nécessité, une stratégie de survie, réfléchie, assumée et salutaire pour éviter la déprime. C'est ainsi que fidèles à leur éthique, résistants et désormais conscients des risques psychologiques, les personnels de terrain ont, semble-t-il, réussi à contenir quelque peu suicides au travail et pathologies diverses.

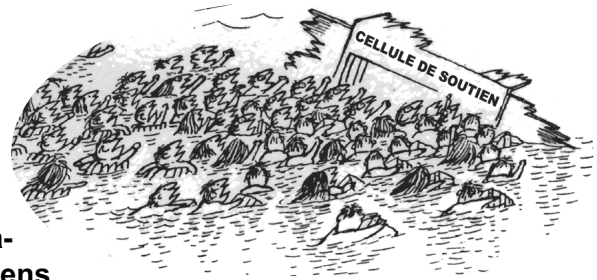
Paradoxalement certains cadres, comme hypnotisés par le gourou POD, reviennent au centre des débats. Nous nous surprenons, comme si nous étions victimes du syndrome de Stockholm à décrypter les techniques de manipulation mentale qui les affectent. La culture des cadres ne semble pas les aider à résister. Au contraire. Pour gravir l'échelle sociale il faut sans cesse s'adapter, couper ses racines, être champion en mimétisme, devenir quelqu'un... mais qui ? et se renier. Plus que d'autres personnels, peut-être, ils sont en quête de reconnaissance et utilisés pour faire toujours plus de fric. En définitive ils subissent, comme tous, la doctrine qui nous asservit. Comment peuvent-ils devenir odieux à ce point envers leurs subordonnés ? Comment peut-on infliger à d'autres ce qu'on ne tolérerait pas pour soi ?

Les manipulations mentales sont diverses et intégrées aux techniques de management. Collectivement nous devons pouvoir les étudier, les identifier sur le terrain, les décrire, les dénoncer et devenir des acteurs solidaires qui ne se satisfont pas de la fuite en avant et du chacun pour soi.

Jacques Ducarme

NOUVEAUX DANGERS AU TRAVAIL

Le PPO fut chez nous le moment de la bascule vers la marchandisation de chacune de nos missions avec pour principes, l'individualisation, la spécialisation et la rivalité de tous contre tous. Ce tournant gestionnaire libéral dégrade notre rapport à la réalité et défait les liens sociaux.



Une série de suicides spectaculaires à France Télécom met à jour la perverse brutalité de la nouvelle organisation du travail. Dans le même temps, afin de se rendre attractives auprès du public, les entreprises usurpent certaines valeurs du service public.

Les réunions de CODIR se succèdent et diffusent dans tout l'établissement une peur gluante. En effet une organisation du travail se met en place qui transforme à la hache l'esprit de service public et met en coupe réglée ce qui subsiste de régulation entre le marché, la société, les communes propriétaires et l'Etat. A France Télécom c'est un site sur trois qui a disparu dans l'Est de la France et la disparition de nombreux autres est annoncée. Selon les syndicats, la direction a enclenché un mécanisme d'une telle violence qu'elle ne semble plus être en mesure de l'arrêter. En serions-nous arrivés là à l'ONF ? On peut le craindre. Depuis quelques mois une mécanique infernale se met en effet en place, accompagnée d'un positionnement préventif des CHST et la diffusion de notes de services ciblées, destinées à repérer les signes avant coureurs d'un effondrement psychique des salariés.



Sans vouloir nous complaire dans la déclinaison morbide de l'état des lieux à France Télécom, sachez que le taux de suicides y est de 5,4 pour 100 000 salariés, la moyenne étant de 1,6, pour le reste de la population active. Le 11 août dernier c'est un technicien qui met fin à ses jours à BESANCON, il avait 28 ans. Le 13 juillet dernier c'est un cadre de 58 ans qui mettait fin à ses jours. Dans une dernière lettre il dénonçait « l'urgence permanente et ... la surcharge de travail » qui l'accablaient. Début septembre c'est une salariée de 32 ans qui se défenestre sous les yeux de ses collègues à PARIS, ailleurs c'est un cadre qui se poignarde sur son lieu de travail. Comme chez nous les drames étaient attendus mais leur fréquence leur a donné une lisibilité médiatique

et sociale qui a fini par faire sens.

La direction était pourtant prévenue, plusieurs médecins du travail avaient démissionné après s'être inquiétés auprès d'elle des risques qui montaient. Après cette série noire, le PDG de France Télécom déclare vouloir « *en finir avec cette mode des suicides* ». Chacun appréciera la délicatesse du propos.

Les cadres sous tension

Un responsable syndical de France Télécom déclare que l'entreprise passe tout son temps à réorganiser les services, à délocaliser, à sous traiter et à déménager. Les « *départs volontaires* » annoncés par la direction sont en réalité des démissions forcées. Pour ceux qui restent, tout est fait pour que cadres et managers ne se lient pas trop avec leurs équipes afin qu'ils ne s'opposent pas aux licenciements et aux fermetures de sites. Dernière trouvaille en date de la direction le « *It's time to move* ». Elle oblige les cadres à changer d'affectation tous les 3 ans avec obligation en interne de trouver un nouveau poste.

La règle étant de changer de métier ou de lieu géographique de travail et ceci quel que soit le niveau de responsabilité exercé dans l'entreprise. La CGC qualifie cette trouvaille de « *programme de désocialisation humaine* ».

Les plus exposés sont les personnes ayant 25 années de service. C'est sûr, elles savent de quoi elles causent et commencent à coûter « cher » à la maison ... notamment les plus impliquées dans leur travail. Après la vague de suicides, la direction de France Télécom, qui a décidément réponse à tout, conseille aux syndicats de ne pas mettre en cause l'encadrement direct qui, selon ses propres termes, « ne fait qu'exécuter les ordres », mais plutôt de dénoncer les dirigeants et leurs méthodes (1).

Audits et entretiens annuels

Ils représentent assurément le temps fort de la prise en charge individuelle des problèmes générés par une organisation de plus en plus brutale du travail. La CFDT de France Télécom établit



un lien direct entre les suicides, le stress au travail et la façon dont la direction gère le quotidien des salariés. Selon ses dires « les procédures managériales sont devenues très individualisées, voire infantilisantes ». La confrontation qui a lieu lors de l'entretien individuel qui mobilise une batterie d'outils destinée à évaluer un salarié, mis dans la situation de réaliser des tâches de plus en plus complexes, sans lien les unes avec les autres, transforme l'évalué en véritable souris de laboratoire. En outre, l'évaluation individualisée des performances déstructure et broie les solidarités entre salariés et exacerbe la concurrence. Ce système inquisitorial a valu la remarque suivante à un cadre, remarque destinée à lui faire atteindre ses objectifs de l'année à venir : « améliorer son comportement ». Pauvre souris.

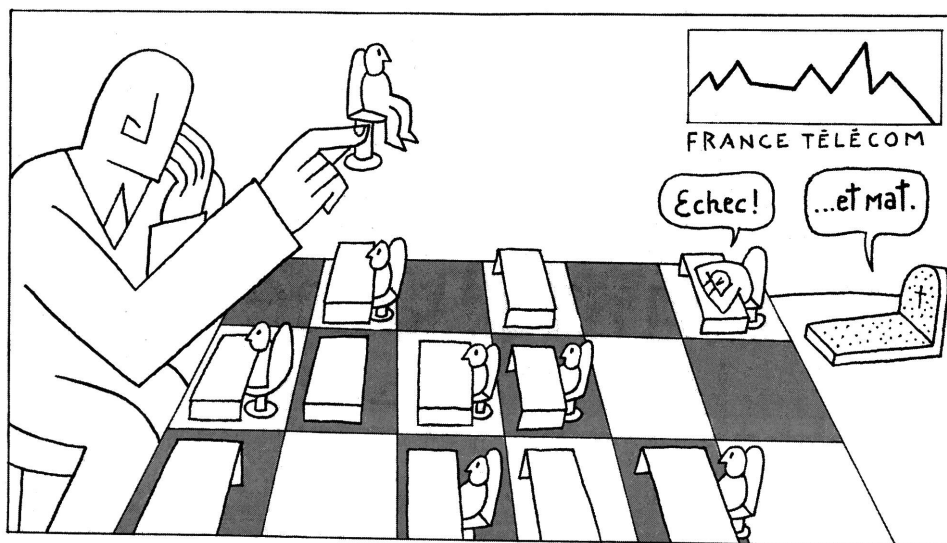
L'évaluation individuelle n'a pourtant rien d'une fatalité. Certaines entreprises la remplacent fort utilement par des méthodes d'évaluation qualitative du travail collectif et de la coopération. Pour ce qui concerne les audits, réalisés à l'improviste, sans légitimité hiérarchique si ce n'est celle d'apparaître dans un organigramme sans cesse modifié, ils ne sont qu'une forme de sous-traitance en interne, destinée à « améliorer son comportement ». Accessoirement, ils nous font perdre un peu plus de notre relation au réel, réel sans lequel le travail vivant, susceptible de faire face à l'imprévu et à ce qui dysfonctionne, se transformerait en abstraction chiffrée. Cela permet néanmoins de décrocher une certification, certification qui permettra la mise en marché de tout ou partie de nos missions.

Quand le public singe le privé

La population souhaite dans sa grande majorité, le maintien d'un service public de qualité et de proximité. La logique de l'actionnaire et la finance n'en veut pas.

Ce qui, entre autres, caractérise l'activité de service public s'incarne dans les agents qui tirent une fierté particulière à la réalisation de leurs missions. Et c'est au moment même où les valeurs professionnelles caractéristiques du service public subissent les attaques de la logique gestionnaire du privé, que les managers cherchent à importer dans le secteur privé certaines de ses valeurs (2). En effet, même en situation de subordination, les agents du service public affichent en toute circonstance un engagement et une volonté de bien faire, conscients qu'ils sont d'incarner l'esprit républicain et de garantir l'intérêt général. Ainsi se revendiquent-ils, le plus souvent sans l'avoir consciemment formulée, d'une triple égalité, celle de l'égalité des usagers entre eux, de l'égalité des agents entre eux et enfin celle de l'égalité des agents avec les usagers.

Voilà autant d'excellentes raisons pour faire du service public une idée d'avenir.



(1) Pour information, l'article L 4121-1 du code du travail stipule : « l'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs ».

(2) Le Monde Diplomatique de septembre 2009 . Comment l'entreprise usurpe les valeurs du service public.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ : LA DG JOUE L'ASSURANCE PRIVÉE

En choisissant le secteur privé contre les mutuelles, la DG joue le jeu du marché, mais pas celui de la solidarité, ni de la durée. Ce sera désormais à nous de trancher !

Le contexte : législation oblige, la DG a lancé un appel d'offres pour choisir l'opérateur à qui l'ONF allait confier la protection sociale complémentaire de ses salariés. Enjeu : une subvention annuelle de 1 million d'€ versée par l'ONF à l'opérateur retenu.



L'histoire : depuis sa création, l'ONF attribuait ses subventions aux deux mutuelles historiques « maison » SMAR et MNF. Il s'agit de mutuelles dignes de ce nom : la gestion transparente et démocratique assurée par les adhérents garantit la solidarité entre générations et un niveau de protection optimum puisque la notion de profit en est exclue.

Le choix de la DG et ses conséquences : contre l'avis des représentants des 2 tiers des personnels, le DG a retenu l'offre de l'assurance privée GROUPAMA. Pourquoi ? Elle est moins chère.

Cette offre est-elle mieux disante ?

On n'en sait rien : les retraités ont reçu une offre différente. Quelles garanties pour les vieux, les fragiles, les coûteux ? Il faut y regarder de près... ce qu'on sait c'est que depuis plus de 40 ans, nos mutuelles ont fait leurs preuves en terme de solidarité intergénérationnelle... elles.

Cette offre est-elle réaliste et durable ? On peut fortement en douter. Nous affirmons que GROUPAMA a fait une offre de « lancement » visant à s'implanter commercialement à l'ONF. Cette offre risque de durer juste le temps de faire disparaître nos mutuelles, privées du soutien financier de l'ONF et affaiblies par cette concurrence du pot de terre contre le pot de fer.

Et après, nous connaissons hélas la suite : profit oblige, les tarifs s'individualiseront pour augmenter au détriment des plus âgés, des plus fragiles. **SOLIDARITE EXIT.**



Et maintenant à chacun de choisir

L'assurance privée présente peut être un gain à court terme et après on verra : ou choisir de rester fidèles à nos mutuelles pour des garanties solidaires à long terme ou le chacun pour soi ou la solidarité réelle.

Le SNUPFEN encourage les forestières et les forestiers déjà adhérents à rester fidèles à leurs mutuelles traditionnelles.

Ce choix permettra que l'argent consacré par les personnels et l'ONF à la protection sociale soit intégralement redistribué aux forestiers qui en ont besoin et non à des actionnaires privés. Solidairement.

ECONOMIE ET BIODIVERSITÉ : LES NOUVELLES PERSPECTIVES

Jusqu'à aujourd'hui, les services assurés par les écosystèmes naturels étaient considérés comme gratuits, leur destruction n'étant jamais compensée à la valeur réelle de la perte pour l'environnement. Depuis peu, différents organismes travaillent sur une possible mais nécessaire monétarisation des services rendus par l'ensemble des écosystèmes. Cette nouvelle approche vise à intégrer la valeur « naturaliste » dans les équations économiques traditionnelles. Cette idée, déjà ancienne chez les forestiers, semble se concrétiser, et la France participe à ce travail d'évaluation : le Conseil d'Analyse Stratégique (CAS) vient de publier le 29 avril dernier, les premiers résultats de ces travaux : encourageants.

Une demande nouvelle



Ces travaux portent évidemment sur des domaines variés tels que les écosystèmes marins, l'agriculture et bien sûr les forêts tempérées européennes. Nous nous attarderons principalement sur ces dernières. L'analyse de départ consiste à identifier et définir les services environnementaux afin de leur donner une valeur reconnue par tous. Globalement, il y a deux grandes familles de services : les services dynamiques et les services statiques.

Les services statiques, qui concernent les forêts, sont principalement la stabilité des sols et la lutte contre l'érosion, les avalanches etc, ainsi que la fixation ou stockage du CO². Le débat actuel sur la taxe carbone nous place bien au cœur du problème .

Parmi les services dynamiques, trois types ont été retenus :

- le service d'approvisionnement ou de prélèvement ; c'est celui que nous utilisons tous au quotidien, en nous appropriant l'ensemble des biens matériels (matériau bois, eau, énergie, etc...)
- le service de régulation : ensemble des mécanismes qui permettent aux écosystèmes de moduler favorablement le climat, le cycle de l'eau (débit, qualité, crues, réserves) ainsi que les mécanismes d'épuration divers.
- les services culturels, c'est à dire ceux dévolus aux activités d'accueil du public au sens large. Nous retrouvons donc ici des notions bien connues des forestiers quant aux multiples rôles dévolus aux forêts dont ils ont la charge, regroupés aujourd'hui sous le terme de multifonctionnalité, dont la biodiversité est aujourd'hui reconnue comme la composante essentielle.

Des perspectives intéressantes

Actuellement, seule la biodiversité remarquable (celle qui est déjà prise en compte dans la gestion du territoire) est capable d'apporter une valeur ajoutée dans un calcul socio-économique. En effet, nous pouvons par exemple chiffrer assez facilement le coût de la restauration d'un biotope rare altéré, ou chiffrer le montant nécessaire à un programme de sauvegarde d'une espèce en voie d'extinction. Dans les réserves naturelles nationales, il peut en effet exister des valeurs de compensation pour les services écologiques non-marchands qui seraient prédominants par rapport aux services marchands.

Or, l'idée nouvelle consiste à donner enfin une valeur monétaire à la biodiversité ordinaire ou générale, celle qui existe sans qu'on s'en aperçoive vraiment, celle qui remplit ses fonctions silencieusement et que l'on détruit consciencieusement .

La perte de cette biodiversité est d'ailleurs confirmée par le récent rapport de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature publié le 02 juillet : *« nous ne pouvons que constater que la communauté internationale, qui en 2002, s'était fixée pour objectif de freiner cette tendance d'ici 2010, a échoué »*. L'érosion de la biodiversité se poursuit donc bel et bien.

Les valeurs de référence proposées par le conseil pour les services rendus par les écosystèmes forestiers européens, qu'ils soient statiques ou dynamiques, oscillent dans une fourchette comprise entre 500 et 2 000 € par ha et par an, en fonction de la fréquentation du public et du mode de gestion, soit une moyenne de 970 € par ha et par an. Le groupe de travail propose également de retenir cette valeur annuelle actualisée pendant une période de 40 ans afin d'obtenir une valeur totale, incluant les usages futurs probables (soit environ 35 000 € par ha.)

Ces propositions, calculées à partir d'une batterie d'indicateurs fiables et reconnus par tous, ne seraient donc que des valeurs *« a minima »*, c'est à dire une sorte de prix plancher modulable, et pouvant donc sans conteste, remplacer dès maintenant la valeur nulle utilisée pour la biodiversité dans les calculs socio-économiques. Par exemple, ces valeurs de référence totale, serviraient de compensations minimales pour perte de services environnementaux en cas de destruction d'un écosystème ordinaire, ce qui n'est pas la règle aujourd'hui.

Le droit juridique dit *« négatif »*, celui qui réprime (pour atteinte à l'environnement), pourrait être doublé d'une notion de droit dit *« positif »* qui générerait une valeur monétaire pour non-altération ou conservation d'un écosystème, sans pour autant qu'il ne devienne un bien juridique marchand. Des verrouillages de sécurité doivent également être créés afin de limiter les effets possibles d'une usurpation ou d'une spéculation des systèmes de compensation en valeur de la biodiversité.

Des points à améliorer

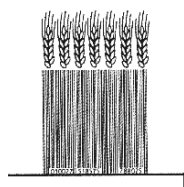
Toutefois, il reste de nombreuses imprécisions dans l'analyse des composantes qui entrent dans le calcul des valeurs de référence, liées à la complexité des écosystèmes, à leurs caractères évolutifs, à la variation des usages de la nature par l'homme dans le futur.

Il reste encore aussi à définir la forme d'intégration possible actuelle du niveau économique de la biodiversité : évolution de la fiscalité, réexamen en profondeur des subventions publiques aux effets négatifs sur l'environnement, intégration d'un indicateur de biodiversité dans les comptabilités des entreprises, analyse critique du niveau des certifications etc...

L'intégration de la dimension monétaire pour les services associés ou rendus par les écosystèmes constitue un changement culturel radical dans la vision ordinaire et classique des échanges économiques : les services environnementaux non-marchands pourront avoir une valeur qui les élèvera au rang des biens marchands, voire au-delà .

Il me vient à l'esprit un parallèle. On théorise sur des systèmes de monétarisation des services liés à la nature, alors que dans le même temps, d'autres prestations assurées par des services, publics, sont dépréciés et en déshérence au prétexte qu'il ne peuvent pas être marchandisés et soumis à la concurrence. N'est-ce pas finalement le même problème ?





GESTION DURABLE, LONG TERME ET FORET DOMANIALE

C'est un titre pompeux, qui en jette dans les revues glacées de l'ONF, ça sonne bien pour la certification 14000 machin ou pour le Grenelle de l'environnement. Dans les faits, si on gratte le vernis, et pas besoin de gratter bien loin, c'est de l'esbroufe, de l'arnaque. La Forêt Domaniale pourrait être, devrait être la vitrine de la gestion ONF, mais pour la DG, c'est juste une tirelire.

Des choix, des actes

En 2003 notre DT, pas celui là mais le précédant enfin c'est pareil, (si ce n'est toi c'est donc ton frère) avait déclaré lors d'un CTPT : « *Les communes doivent comprendre qu'elles vont passer d'une forêt capital à une forêt patrimoine* ».

Par la force des choses (augmentation des frais et baisse des recettes) les communes ont été forcées d'accepter cet état de fait.

La direction de l'ONF a beaucoup plus de mal à faire coller cette déclaration avec ses actes.

Cette année, la situation budgétaire catastrophique à l'ONF comme ailleurs, met encore plus en relief cette situation.

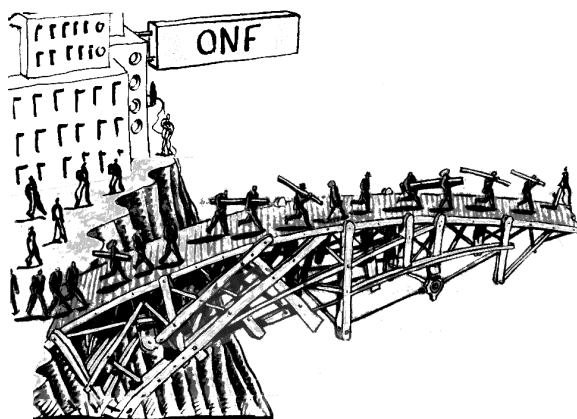
C'est la faute à la crise

L'ONF cherche à minimiser au maximum les dépenses, ainsi les travaux qui étaient prévus cette année ont subi de sérieuses coupes sombres au mépris des besoins. Tous les postes ont été touchés, en premier lieu les travaux d'infrastructure mais également sylvicoles avec des baisses jusqu'à 50%.

Les routes se dégradent progressivement, les adjudicataires de chasse se plaignent des lignes pas fauchées et les forestiers se lamentent sur les parcelles dans lesquelles les travaux sont repoussés. Ça doit être la pédagogie par l'exemple prônée par la direction, mais par contre pas question pour les communes d'imiter l'ONF dans sa politique des travaux.

Les économies touchent également les coupes. Pour éviter les frais d'exploitation, les préven-tes de bois façonnés ou les bois façonnés, vont être proscrits, au moins jusqu'à la fin de l'année. Les coupes en bloc et à l'Unité de Produit, tant décriées par la direction, vont donc faire un retour en force sur la Domaniale.

La direction parle à longueur de temps de qualité des exploitations et à la première occasion elle revient sur la politique de maîtrise des coupes en abandonnant le façonnage.



La fuite en avant

D'un côté l'ONF fait des économies et de l'autre il cherche à faire rentrer de l'argent dans les caisses. Les vieilles ficelles sont donc de retour. Sur les domaniales il faudra anticiper l'état d'assiette 2010 et vendre des coupes dès cet automne, ceci au risque d'inonder un marché des plus fragile, de déstabiliser les cours du bois et d'obérer une partie des recettes 2010. Les directives DT ne devraient pas tarder à préciser les modalités de cette anticipation.

Afin de minimiser le déficit 2009, les coupes de la Forêt Domaniale doivent impérativement être terminées avant la mi-décembre pour qu'un maximum de recettes soient comptabilisées sur l'exercice en cours.

Les ETF vont devoir mettre les bouchées double cet automne alors que depuis 6 mois ils manquent cruellement de travail.

Faites comme je dis...

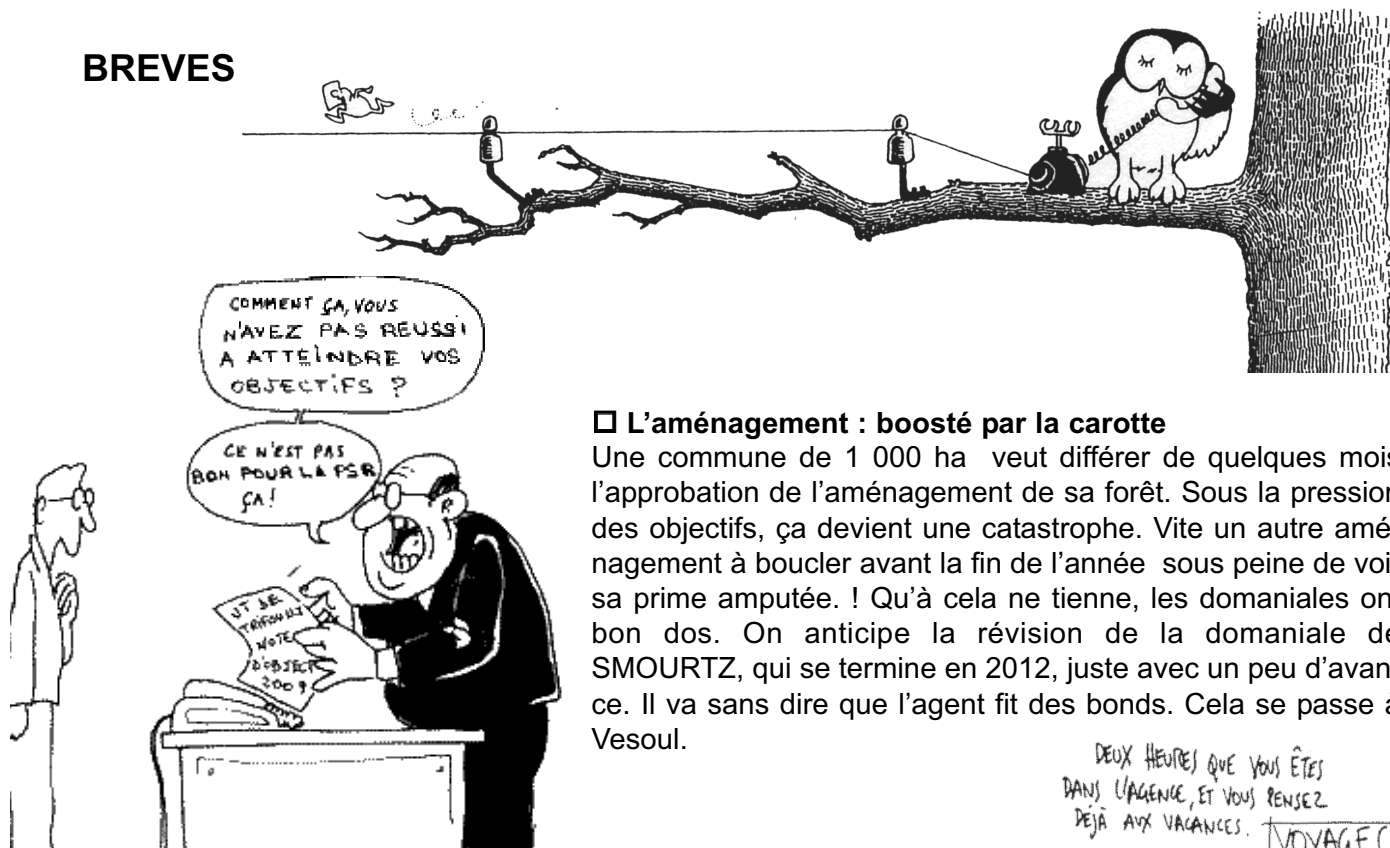
Nous voulons bien admettre que la situation est exceptionnelle et justifie des mesures spécifiques. Mais la gestion de la Forêt Domaniale par nos directeurs est indigne. La Domaniale représente à leurs yeux un capital dans lequel on puise allégrement en fonction des besoins et où on investit de moins en moins. Ce que l'ONF fait dans les forêts de l'Etat, elle ne l'accepte pas dans les forêts des collectivités.

La gestion en bon père de famille, vue par le Directeur Général, c'est: « *après moi le déluge* ». Dans le milieu rural on a l'habitude d'entendre ce dicton « *Deux générations amassent et la troisième mange tout* ».

Le DG a décidément bon appétit.



BREVES



□ L'aménagement : boosté par la carotte

Une commune de 1 000 ha veut différer de quelques mois l'approbation de l'aménagement de sa forêt. Sous la pression des objectifs, ça devient une catastrophe. Vite un autre aménagement à boucler avant la fin de l'année sous peine de voir sa prime amputée. ! Qu'à cela ne tienne, les domaniales ont bon dos. On anticipe la révision de la domaniale de SMOURTZ, qui se termine en 2012, juste avec un peu d'avance. Il va sans dire que l'agent fit des bonds. Cela se passe à Vesoul.

□ **Carotte (bis).** Un p'tit tour et puis s'en va. Le Directeur de l'Agence Travaux, fraîchement promu (mai 2008), s'est vu proposé le poste de Directeur de la filiale ONF Energie. Il l'a accepté, sans doute avec le sentiment du travail accompli à l'agence travaux : convention collective en cours de négociation, système informatique en cours d'élaboration, stratégie en cours de révision, en somme rien n'est finalisé. L'occasion fait le larron, et la carotte l'âne.



□ La Direction martela qu'ils devaient marteler

Vente de printemps désastreuse ? première vente d'automne pas mieux ? plus de 50 % d'invendus ? Avec l'art d'être conséquent, la Direction en conclut ; il faut se retrousser les manches, affûter les marteaux et retourner marteler.

La leçon de la tempête est retenue : quand il y a trop de bois sur le marché et que les prix baissent, il faut en rajouter pour que le marché s'écroule tout à fait.

□ **Coupable.** Vu dans Intraforêt : « L'ONF encadre 50 soldats (...) après l'incendie du 22 juillet, provoqué par un adjudant de la Légion et qui avait détruit 1077 hectares aux abords de l'agglomération marseillaise ». Et la présomption d'innocence alors ! Cet adjudant que je sache n'a pas été jugé par la justice, même s'il l'a été par les médias, et déclaré coupable par l'ONF.

Il est vrai que le climat interne à l'ONF favorise assez ce genre de dérive.

□ **Annuaire ONF** : Année après année, les pages consacrées à la direction dans l'annuaire DT enflent, évidemment les autres diminuent. A force de s'inverser la pyramide ne va pas tarder à s'écrouler, certains vont tomber de haut.

□ **Habillement** : Enfin, les vêtements qui ne convenaient pas sont de retour du fournisseur presque un an après leur renvoi. Ils sont toujours aussi moches et peu pratiques mais au moins cette fois ils sont à la bonne taille. Encore un dossier rondement mené à l'actif de l'administration.

□ **Habillement suite** : C'est une entreprise Bretonne, Armor-Lux, qui fabrique les uniformes de nombreux fonctionnaires (ONF, Poste, SNCF...), grâce à ce marché l'entreprise réussit à maintenir une partie de sa production en France. Mais à la vitesse où le gouvernement privatise les services publics et supprime des postes, l'avenir d'Armor-Lux est compromis.

❑ **Double peine.** Dorénavant, budget déficitaire oblige, pour qu'un poste passe en appel de candidature il faut que le service ou l'UT ait au moins deux postes vacants. Ainsi dans les services avec seulement 1 poste vacant, les candidats à la mutation reçoivent un avis défavorable.

Non seulement les collègues concernés réalisent des intérimis mais en plus ils sont exclus de fait des CAP.



❑ **Décembre, sommet sur le climat à COPENHAGUE.** Le 1^{er} septembre, 263 mm d'eau tombe sur OUAGADOUGOU, le 7 la moitié des précipitations annuelles s'abattent sur ISTAMBUL. Pendant ce temps là les riches flambent et les pauvres trinquent. Conclusion : faibles émetteurs de CO² de tous les pays, unissez-vous !

❑ **Notre santé dans la tempête.** La DG par dogme idéologique, a choisi un groupe privé «GROUPAMA» comme complémentaire santé. Elle pourrait verser jusqu'à un million d'Euros à cet organisme. Le SNU Solidaires et la CGT fidèles aux valeurs mutualistes ont voté contre, le SNAF a cassé du sucre sur la gestion des mutuelles (?), pour FO et le SNTF l'aide annoncée a acheté leur silence. Nous voici donc livrés à un assureur qui vient de boire un gros bouillon avec la tempête KLAUS, celle-là même qui mis une partie des forêts du Sud Ouest par terre. En ces temps de chahuts climatiques annoncés, les forestiers apprécieront...

❑ **Drôle de vente.** Le 15 septembre, vente d'ORNANS. Les acheteurs avaient prévenu qu'après 60 articles, s'il y avait 40 % d'invendus, ils quitteraient la salle. Arrivé à 60 % d'invendus, les acheteurs boycottent la vente et attaquent l'ONF sur ses relations avec les communes (double jeu de l'ONF selon eux). Silence dans la salle : c'est un personnel qui devant le mutisme de nos responsables prend la parole pour défendre notre établissement. Contrairement au proverbe, parfois la parole est d'or et le silence d'argent. Quant à la vente, consigne de la Direction oblige, elle continue. Les lots sans offre sont retirés. Le ridicule ne tue pas.

❑ **Sur intraforêt :** trouvée cette note sur les « Règles et procédures d'affectation à l'initiative de l'administration ». Cette note rappelle qu'un agent public ne dispose pas de droits acquis au maintien dans ses fonctions, et que l'administration dispose de la liberté pour décider de l'affectation de ses agents.

Après avoir évoqué les différents modes de changement d'affectation, cette note conclut qu'il faut être prudent à cause des juges. En effet ceux-ci pourraient censurer les mesures prises par l'administration avec de graves répercussions financières et pratiques pour l'administration.

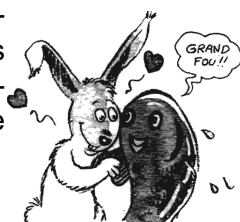
Par contre à aucun moment il n'est fait mention de la santé et de la protection des personnels par rapport à ces mesures lourdes de conséquences pour ceux qui ont ou auront à les subir.

Quand on voit ce qui se passe à France-Télécom, on peut craindre pour notre avenir.

❑ **Parlons-en :** pour notre ministre des finances «cessons d'opposer les riches et les pauvres... la lutte des classes, cette idée n'est plus d'aucune utilité pour comprendre la société ». Par contre, pour l'homme le plus riche du monde, Warren Buffet ; « il y a une guerre de classes, c'est un fait, mais c'est ma classe, la classe des riches, qui la mène, et nous sommes en train de la gagner » et comme ça va mieux en le disant, avec le dramaturge et poète B. BRECHT, soyons certains que la lutte des classes ne cesse pas lorsqu'il est interdit d'en parler.

❑ **Intérêt TOTAL.** En janvier, l'ONF attribue la fourniture du carburant au géant pétrolier TOTAL. Seul à répondre à l'appel d'offre, il est passablement cher. Qu'à cela ne tienne, aux porteurs de la carte de fidélité, le pétrolier fournit bons d'essence, peluches et grilles pains qui doubleront l'attribution des points cadeaux. Ça ne se passe qu'à Paris ?

❑ **Ah ! La grippe :** le pic de la pandémie est attendu pour fin octobre. Elle n'est pas qu'un problème de santé publique mais aussi un fait social. Ne plus s'embrasser, rester distant de deux mètres et privilégier les repas tirés du sac, c'est déjà tout un programme. Sachez néanmoins qu'une pétition circule, qui réclame de mettre au 1^{er} plan la riposte collective et la solidarité dans le traitement de la pandémie. Pas inutile à rappeler en ces temps de croisade pour la médicalisation de notre vie quotidienne.



❑ **Coucou Lilou,** fais des bisous tout doux à ta maman !



«TAGUER» LES ROUTES DU TOUR

A la mi-juillet quelques forestier(e)s décidé(e)s barbouillent sur les routes du tour; « QUELLE FORET POUR NOS ENFANTS ? ». La gendarmerie, vigilante, interrogea ces commandos nocturnes, plutôt bienveillante. Il est vrai que le J.O. du 6 août officialisa le passage de la gendarmerie sous la tutelle du ministre de l'intérieur, ce qui ne s'était pas vu depuis l'Empire... et le régime de Vichy. L'orage qui grondait épargna de justesse nos rêveurs invétérés.



Amateur ou non de cyclisme, il fallait cette année ne pas manquer le Tour de France. Bien avant les coureurs, armés de bombes de peinture et de banderoles... nous avons remporté les étapes qui traversaient la Franche-Comté.



Comme les cyclistes nous avons étudié le parcours, relevé les endroits stratégiques qui conduiraient à la victoire. Le succès, comme pour le vélo, résulte d'un travail d'équipe, les uns préparant les banderoles, les autres fabriquant des pochoirs pour nous retrouver tous ensemble le jour J combattifs et déterminés. Déterminés, il fallait l'être pour sillonner les routes à la lampe frontale, respirer l'odeur nauséabonde des bombes de peinture, esquiver les voitures qui malgré l'heure tardive ou matinale circulaient et tout cela en bravant l'interdit. Mais il est des interdits moins interdits que d'autres, et des représentants de la loi compréhensifs, qui après une admonestation de pure forme, encouragent nos actes délictueux. Eux aussi sont dans la tourmente, 50 postes seront supprimés dans la gendarmerie, cette année, en Franche Comté.

« Quelle forêt pour nos enfants ? », ce slogan visible, en jaune, en blanc, en rouge, en vert, vous aurez certainement fait le rapprochement avec les maillots des meilleurs coureurs, n'a pas toujours été zappé lors des retransmissions des étapes du tour. Encore visible sur les routes de nos régions, il interpelle encore les voyageurs, les politiques, les responsables locaux et dérange notre direction.



Merci à la DDE d'avoir lessivé avant le passage du Tour nos belles inscriptions, merci à France 2 d'avoir relayé nos revendications.

Félicitations à tous les tagueurs d'un soir pour le travail fourni, merci aussi à tous pour l'investissement syndical en ce mois réservé habituellement aux loisirs.



Si notre slogan n'a pas toujours été filmé par notre chaîne nationale, notre équipée l'a été par un cinéaste indépendant et constituera le matériau pour la constitution d'un futur film à usage syndical (enfin célèbre !).



La lutte continue, la trêve estivale cette année n'était pas de rigueur.

PATRONS MENTEURS , PATRONS VOYOUS À L'ONF

«On ne doit pas croire tout ce qu'on nous dit, mais on peut tout raconter ... »

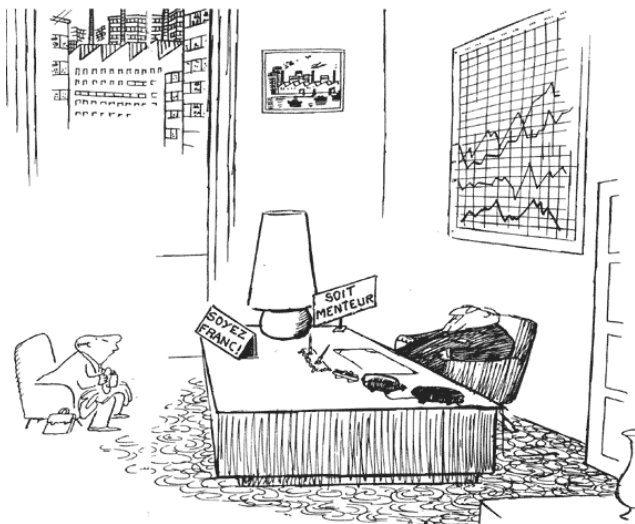
(Coluche)

«Si on crée de la valeur ajoutée, on peut financer des effectifs . C'est une responsabilité pour l'ONF».

«Le niveau de la valeur ajoutée détermine le niveau des effectifs».

«Il ne faut pas se leurrer, il y a diminution de postes si la valeur ajoutée réalisée est insuffisante».

(Brouillet , CTPT du 29/06/2007)



Les déclarations de notre ex DT n'inspiraient déjà pas confiance quand elles ont été prononcées; aujourd'hui force est de constater que cette espèce humaine occupant les fonctions de direction nous engouffre droit dans une impasse et instaure la dictature du court terme par l'indifférence autiste qu'elle porte aux réactions des personnels .

Comment encore faire confiance à cette engeance qui s'accommode d'illusions, entre deux réformes, n'aboutissant qu'à des suppressions de postes ... et à l'accroissement du nombre de chômeurs ?

« Ah les beaux managers que v'la », titrait un récent n° d'Antidote.

La forêt était la raison d'être de l'ONF ; elle peut durablement compter sur ces utopistes totalitaires pour faire les frais d'une énième réforme. Le pillage se poursuit, avec la démonstration que le manager est aussi indispensable à la forêt ... que le scolyte à l'épicéa.

L'année 2008 s'est terminée dans un climat plombé par les conséquences d'une crise financière et économique ! La crise sociale, nos grands cadres n'en ont pas entendu parler dans la boutique ; les mouvements de personnels, les manifs ? rien !

Aujourd'hui, avec la mise en place du démantèlement, comment «apporter la preuve que l'ONF demeure un interlocuteur pertinent» ? Les propriétaires forestiers ne sont pas tous dupes et s'agacent, messieurs, de votre obstination imbécile à poursuivre cette politique du néant. Comment encore prétendre «préserver les intérêts de nos partenaires» en présentant des devis et honoraires de travaux deux à trois fois supérieurs à ceux de la concurrence, en surfacturant systématiquement sous couvert de gains de productivité. Quelle honte ! Non, vous ne «véhiculez pas des valeurs positives» et ne démontrez pas ce que vous appelez le «respect mutuel». Ah, «notre maison commune» ! Heureusement, nous ne partageons pas le même bâtiment...

Nous ne sommes tous que de passage sur cette Terre ; la trace que vous laisserez sera particulièrement négative. Quelle fierté aurez-vous, au soir de votre vie, d'avoir été les acteurs principaux du démantèlement du service public ? Votre avidité dérisoire vous élève au rang de nuisible, pollueur de notre milieu de vie. Vous est-il impossible de vous comporter en citoyen de la planète et de remettre les pieds sur terre ? Ne comprenez-vous pas la nécessité d'un changement de cap, à l'inverse de vos finalités illusoires ? Demain, restera-t-il des forestiers ? (des vrais bien sûr). Quelle forêt pour nos enfants ?



SOLVAY ET SON PARTENAIRE DALKIA VEULENT DU BOIS

Leur projet de centrale thermique alimentée par de la biomasse fait réagir les écologistes et la filière bois : 350 000 tonnes de biomasse seront nécessaires, dont la moitié doivent provenir des forêts de sept départements (Ain, Côte d'Or, Doubs, Jura, Nièvre, Haute Saône, Saône et Loire).

Une centrale thermique pour quoi faire ?

Dalkia (filiale de Véolia) est maître d'œuvre de ce projet qui devrait permettre de fournir à Solvay 20 % de sa consommation de vapeur, ainsi que de produire et de vendre 30 mégawatts d'électricité à EDF à partir de 2010.

Avec quoi fonctionnera cette centrale thermique ?

350 000 tonnes de biomasse seront nécessaires pour alimenter cette usine :

- une moitié provenant de déchets (rebus de compostage, tourteaux de colza, emballages de bois classe A...etc)
- l'autre moitié issus de sous-produits de l'exploitation forestière, qu'il est prévu d'acheminer par camions sur des distances importantes...



Les inquiétudes

Les inquiets pensent que ce projet aura un impact négatif sur l'environnement et la filière bois :

- Les écologistes estiment que le transport du bois entraînera la consommation d'environ 500 tonnes de gasoil, soit 1 500 tonnes de CO₂ par an ! (44 camions de 25 T chaque jour, c'est important en terme de nuisances et d'insécurité routière)
- Les professionnels de la filière bois de leur côté craignent la concurrence pour leurs approvisionnements en bois de chauffage, bois de papier et bois de trituration, avec des conséquences économiques désastreuses pour la filière...

Les optimistes

Ils disent : « avec tout le bois qui se perd en forêt, on trouvera facilement les 44 000 tonnes dévolues au Jura ! »

C'est méconnaître gravement le sujet : ce bois n'est pas mobilisable car sa récupération est trop coûteuse économiquement, et de plus il n'est pas perdu puisqu'il retourne à la terre ...

De son côté le vice-président national et président départemental des communes forestières s'énervent : « On en fait tout un fromage... il faut partager le gâteau... le projet est techniquement et économiquement viable. Notre but est de valoriser notre bois et économiser l'énergie fossile en utilisant les énergies renouvelables ».

Conclusion

Pour Dalkia, c'est un beau coup économique, il va vendre son électricité à EDF et la vapeur à Solvay...

ÇA BAIGNE...



Solvay va pouvoir spéculer sur le marché des droits à polluer grâce aux économies d'émission de CO₂.

Pour les particuliers, ce sera non seulement une taxe carbone mais aussi un bois de chauffage plus cher pour cause de pénurie.

L'énergie est un bien collectif, elle ne devrait pas entrer dans la logique du profit.

LA DQ : LA DEMARCHE QUANTITE

La Démarche Qualité consiste à mettre par écrit, après s'être mis d'accord sur chaque processus; sur ce qu'il faut faire, dire, quand, comment et par qui.

La DQ c'est rédiger tant de modes opératoires, qu'après les avoir tous lus, on ne sait plus vers lequel se tourner.

La DQ c'est faire une Fiche Problème et Suggestion pour chaque cas particulier, chaque problème rencontré.

La DQ c'est avoir tant de FPS sans réponses ni réaction que les usagers se fatiguent d'en rédiger de nouvelles. Il n'y a donc plus de problème considère la direction.

La DQ c'est faire remonter les problèmes depuis la base et nous faire croire que l'on nous écoute.

La DQ c'est inonder la base de notes de service, de nouveaux fonctionnements et modes opératoires qui nous font perdre nos repères et qui ne répondent pas aux demandes formulées.

La DQ vise l'amélioration continue pour toujours mieux, toujours plus.

La DQ c'est viser chaque jour la quantité puis en second temps la qualité.

La Démarche Quantité c'est rentrer des cases dans des cases, c'est rédiger ce que la vie doit être, c'est flécher l'unique chemin à suivre. Elle conduit à une démarche quantitative et non qualitative de son sujet d'étude: la qualité.

On veut savoir combien il y a de FPS, combien il y a d'ornières, quel pourcentage de satisfaction, ... alors que la qualité ne peut toujours se chiffrer...

Elle est le reflet d'une société qui vise l'optimum avec de savants calculs; où ce que l'on ne chiffre pas (exemple le bien-être environnemental) ne compte pas.

La DQ vise à clarifier les tâches de chacun pour qu'il sache quel est son rôle et ses limites. Mais pour que cela fonctionne il faut avant tout que le cadre du travail et l'ambiance soit saine et positive.

L'épanouissement par le travail est intimement lié avec la satisfaction du travail bien fait. De nature on voudrait faire des choses de qualité, pour qu'elles durent; sans vouloir à tout prix rentabiliser chaque seconde du processus d'élaboration. Et non faire à la va vite pour devoir refaire ou reconstruire.

Qualité peut rimer avec quantité :

3 bûcherons au lieu d'une abatteuse,

Des chants d'oiseaux plutôt qu'un vrombissement de tracteur ou d'avions de chasse,

Des sourires plutôt qu'une mine renfrognée.

L'unité de la qualité n'est pas forcément l'€uro ou le m³.





PSR : PAS SANS RAVAGES

Prime : nom féminin (du latin praemium, récompense).

Somme versée à un salarié en plus de son salaire, à titre de gratification ou pour l'indemniser de certains frais, par opposition à fixe. Somme, objet, avantage alloué à titre d'encouragement, de récompense, d'incitation. (Merci le Larousse).

Au début je n'y comprenais rien à la PSR, mais j'ai rapidement pigé le truc. Jusque là je touchais une bonne prime 4 fois par an, pépère, sans trop me demander ni pourquoi ni comment. Le versement trimestriel c'était super, ça convenait à toute la famille. En février j'achetais des moufles et un bonnet aux gamins, en mai une cafetière pour la fête des mères, en août un car-table pour la rentrée et en novembre on commandait la dinde pour Noël, une grosse dinde car en novembre c'était la grosse prime.

Ca durait depuis un bon moment, je m'étais habitué à ce mini loto 4 fois par an, c'était même mieux que le loto, pas de chiffres à cocher et à tous les coups on gagne, pas beaucoup mais on gagne.

Puis les temps ont changé, le vocabulaire aussi : prime d'intéressement, participation aux bénéfices et à l'ONF la fameuse PSR, prime spéciale sur le résultat.

J'avais honte car jusque là je touchais des primes que je ne méritais peut-être pas forcément, j'ai voulu les rendre mais impossible, j'avais placé tout l'argent dans des bonnets ou des cartables.

Alors moi aussi j'ai fait ma révolution culturelle. Y'a pas de raison je suis pas plus bête qu'un autre. Je suis devenu un winner, mon credo c'est le bénéfice, ma came la marge brute, et mon Graal c'est la valeur ajoutée.

Dans mon bureau j'ai un portrait de POD et un de Sarko, je lis les mémoires de Tatcher. Mes enfants me surnomment le trader des bois, celui qui pique de l'argent aux communes pour le donner à l'ONF.

J'ai tout prévu pour toucher la PSR. Je vais raser 1/3 de mon triage cette année puis 1/3 dans 5 ans et le reste dans 10 ans. Ainsi avec les recettes des coupes puis les devis de plantations et de dégagements, la prime est assurée pour 20 ans. Après c'est plus mon problème, je serai en retraite.

Hasard de l'histoire c'est quand notre établissement entre enfin dans le monde moderne de la rémunération accessoire, que le bel édifice mondial de la finance se casse la figure. Les boursicoteurs sont maintenant montrés du doigt et les banquiers sont jugés responsables de la crise.

J'attends donc avec angoisse la prochaine réunion des grands de ce monde, j'ai la trouille que le G8 ou le G20 remette en cause ma PSR.

J'espère qu'on ne va pas déjà arrêter alors qu'on vient seulement de commencer. Moi aussi je veux croquer ma part du gâteau, je veux mon bonus à 6 ou 7 chiffres.

En plus j'ai promis aux enfants des vestes polaires pour cet hiver et du saumon pour la Saint Sylvestre.



PLAIDOYER POUR LE DESORDRE

Je crains l'Ordre, tel que le conçoivent les pions de l'esprit de rigueur mal entendu – qui n'ont pas fini de m'agacer – comme je crains le ciel trop bleu, la mer trop calme et l'amour sans disputes. L'ordre, c'est un numéro de trapèze volant. Qu'un papillon vous passe devant les yeux, et voilà le numéro menacé ! Leur ordre est raide comme un faux-col, tendu comme le système nerveux d'une raquette de tennis. C'est le fil de fer qui brûle la plante des pieds de la danseuse. C'est un instant de perfection qui épouvante l'esprit comme ferait l'idée du grain de neige le plus haut du Mont-Blanc ! C'est le point glacé du thermomètre qui va mourir. C'est aussi l'obéissance aveugle et la terreur...

J'ai vu l'ordre en rêve sous la forme d'un jeu de cartes neuf : il ne signifiait rien. Il était pur comme le cerveau d'un nouveau-né. L'ordre, c'est l'orange fermée, le sommeil de la vierge, le silence des grands fonds, le cœur inutile. Des poches en ordre, ce sont des poches vides. Une maison en ordre, c'est une maison où l'on aperçoit des fantômes assis en rond et devisant de morale dans le grand salon, c'est une cuisine sans mouvements et sans odeurs. L'ordre est un réseau de chemins de fer : les trains d'idées, les trains de sentiments, les trains d'inclinations y circulent toujours aux mêmes heures, précis, beurrés d'élégance conventionnelle.

Quand ma chambre est en ordre, je la quitte. Quand mes amours sont en ordre, je m'en détourne. L'ordre, c'est le salon d'attente d'un dentiste, pièce époussetée, tristement coquette, impersonnelle et dans laquelle on s'apercevrait soudain qu'on ne souffre plus. Et l'on resterait là, inutile dans un cadre inutile, indéfiniment... On serait un des chaînons de l'ordre. On prendrait place dans la durée correcte et classique...

L'ordre interdit dans une large mesure les fumées, les forêts, les voyages. Désirer l'ordre de façon systématique, c'est désirer la clinique, le devoir de vacances, l'uniforme et la mort. Car le plus bel ordre est l'ordre de la Mort. Il n'y a d'ordre que dans les alphabets, les règles grammaticales, les souvenirs et les cimetières. L'ordre est *sous* les vagues, *sous* les herbes, *sous* les passions. Il est dans le passé, dans ce qu'on ne dérange plus guère, dans ce qui ne bougera jamais. L'ordre, ce sont les saints du calendrier, les saisons, les frontières naturelles. Mais que serait cet ordre sans la folie des hommes ? Tout simplement ce qu'est un nid sans oiseaux, un parc sans enfants, une main sans lignes.

L'ordre, c'est Bouddha, c'est Mahomet. C'est un grand roi, et voici les noms des personnages de sa cour : Symétrie, Classement, Méthode, Subdivision, Ensemble, Système, Alignement, etc. Or, je ne mets rien en file...



Attention, pourtant. Le désordre n'est pas le contraire de l'ordre. De même que l'ordre n'est pas un arrangement, le désordre n'est pas un dérangement. Le désordre, ce n'est ni la tempête, ni la vibration des vitres secouées par les roues de véhicules, ni la tête à l'envers, ni la charrue avant les bœufs. C'est la vie même. L'ordre suppose l'apparence des disciplines, des immobilités, des tombes, des lois, des structures, et ne donne naissance qu'à des iconoclastes. Car la fatalité de l'ordre, c'est l'invitation à la débandade, à l'injure, aux fêlures et au dégel. L'ordre, c'est Dieu statique. Tandis que le désordre, tel que le comprennent les âmes véritables, c'est l'homme en mouvement.

L'ordre ne permet rien. Il termine la course des impressions et des courants comme un butoir. C'est la gare où l'on arrive. En revanche le désordre, c'est la gare d'où l'on part. L'ordre s'appelle terminus et le désordre se nomme évasion. L'ordre, c'est la table de multiplication. Le désordre, c'est Victor Hugo. La guerre est du domaine de l'ordre, car elle tend à une fin, à des limitations, elle suppose des hiérarchies, des organismes, des groupements. Mais un beau jour d'été, au bord de la Marne, les coudes dans l'herbe juteuse, les yeux noyés dans la flottille des insectes d'eau douce, la nuque grillée, le cœur inondé de rythmes, c'est un jour de désordre.